Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_66-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_66

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **mercredi 29 avril**, à 20 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 15 avril 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de Conseillers présents : 24
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 15 avril 2026

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire,
M. COCHARD Alain, M. LEMENANT Yannick, M. LAMOUR Franck, Mme CAVRET Florence, Mme PORÉE Fabienne, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT DONDEL Hermina, Mme BELLIS Nathalie, M. CHAUVIN Stéphane, Mme NEDELEC Emilie, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme SORAIS Justine, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : Mme DUTAY-MOREL Isabelle pouvoir à Mme MN LEGROS, Mme FORESTIER Anne pouvoir à M. JP DESBOIS, Mme CHAMPAGNAY Annie pouvoir à Mme O. DELAHAIS, M. ARNAL Cyrille pouvoir à M. C. GAILLARD.

Absents excusés : -

Absents : -

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : Mme H. THEBAULT-DONDEL.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_66-DE

26-66) ENFOUISSEMENT LIGNE HTA ENTRE LES LIEUX-DITS « LE ROCHER AOUSTIN » ET « LE TERTRE AUDIE » - REGULARISATION FONCIERE

Rapporteur : M. Joël LE BESCO, Maire

Service émetteur : DATE/URBA
Nomenclature : 3.1 – DOMAINE ET PATRIMOINE/Acquisitions
Pièce annexe : Plans

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de la voirie routière ;
VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
VU le courriel en date du 22 février 2024 ;
VU les avis favorables des commissions compétentes ;

CONSIDÉRANT la nécessité de régulariser l'assiette foncière de la voie communale concernée ; ;
CONSIDÉRANT l'intérêt général attaché à l'enfouissement de la ligne HTA, notamment en matière de sécurité, d'intégration paysagère et de continuité du service public ;

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le principe de cession des parcelles cadastrées section K n° 2792, 2795, 2793, 2794, 2796 et d'acquisition des parcelles cadastrées section K n° 2833, 2839, 2827, 2830, 2840, 2825, 2835, 2821, 2836, 2803, 2805, 2807, 2801, 2798, 2809, 2812, 2670, 2813, 2815, 2818 dans les conditions exposées ci-dessus ;
- **PRÉCISE** que ces cessions et acquisitions interviendront :
  - après réalisation de l'enquête publique préalable,
  - et au vu de l'évaluation du service des Domaines ;
  - les frais de notaire restent à déterminer ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260429-D26_66-DE

La secrétaire de séance,

H. THEBAULT-DONDEL

Le Maire

J. LE BESCO